CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Durée du séjour
Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.
Réservation
Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.
Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
La réservation devient ferme lorsque l'acompte de 25 % ou le solde a été encaissé. Une confirmation de réservation sera envoyée au client.
Règlement du solde
Il doit être versé 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai indiqué, celui-ci est considéré comme annulé.
A son arrivée, le client devra s'acquitter des charges non incluses dans le prix (taxe de séjour, location de draps…).
Interruption du séjour
Si le séjour est écourté il ne sera procédé à aucun remboursement. Seules les dates d'arrivée et de départ stipulées sur le contrat sont pris en compte. La direction ne prendra pas en considération une arrivée retardée ou un départ anticipé par rapport au montant total du séjour.
Modification du séjour
Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée sans accord du gérant. Toute modification du nombre de personnes devra être signalée avant l'arrivée. Le gérant peut refuser les personnes supplémentaires.
Annulation par le locataire
Elle doit être notifiée par lettre recommandée. L'acompte reste acquis. Le solde du montant du séjour reste acquis si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date d'arrivée.
Arrivée
Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée le gérant peut disposer à nouveau de sa location ou de son emplacement.
Animaux
Un seul animal est accepté par location ou emplacement hors catégorie 1 et 2. Carnet de vaccination à jour à présenter à l'arrivée. Il doit être tenu en laisse dans la structure en permanence.
Règlement
Espèces, chèques, chèques vacances et CB sont acceptés.
Piscine
L'accès à la piscine du village est gratuit (nombre d'entrée correspondant au nombre de nuits) du 01/07 au 31/08 de 13H à 19H. Un jour de fermeture est possible. Short de bain interdit.
Perte ou vol
La direction se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou vol.
Assurance annulation
Nous conseillons vivement de souscrire à cette assurance soit sur notre site internet www.lepasdelours.fr lors de votre réservation en ligne dans l'onglet "RESERVATION" soit lors de votre réservation par téléphone ou par mail. Elle couvre les différents types d'annulation.
Assurance
Chaque client se doit d'avoir souscrit à une assurance responsabilité civile.
Bruit et silence
Le silence doit être respecté entre 22 h et 8 h du matin. Chaque client doit éviter tout bruit pouvant gêner ses voisins. Les véhicules ne doivent pas rouler à plus de 10 km/h.
Hygiène
Les poubelles doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet. Chaque client est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à l'hygiène, à la propreté et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations. Le ménage de fin de séjour des locations est à la charge du locataire.

CONDITIONS PARTICULIERES CHALETS

Location
La location à la semaine se fait du samedi à partir de 16 h au samedi avant 11 h.
Courts séjours
Arrivée à partir de 16 h, départ avant 11 h. Pour tout départ après 11 h il sera automatiquement facturé une nuit supplémentaire.
Parking en Juillet et Août
Les voitures doivent obligatoirement être garées au parking réservé à notre clientèle et se situant à l'extérieur de la structure.
Caution
Une caution de 300 euros devra être remise par le locataire à son arrivée.
Etat des lieux
Un inventaire devra être fait par le locataire à son arrivée et sera à rendre dans les 24h.
Au départ, l'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire sera effectué par un membre du personnel, tout objet cassé ou détérioré restera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.
La caution sera restituée, déduction faite du coût de remise en état des lieux.
Nettoyage
Le nettoyage de la location est à la charge du client pendant la période du séjour et avant son départ.

CONDITIONS PARTICULIERES CAMPING

Réservations
Les réservations sont possibles uniquement pour des séjours de 3 nuits ou plus.
Arrivées
Les arrivées sont à partir de 14 h et les départs avant 12 h. Si l'emplacement n'est pas libéré après 12 h, une nuit supplémentaire sera automatiquement comptée.
Caution
Une caution de 100 euros devra être remise par le locataire à son arrivée.
Visiteurs
Vos amis visiteurs doivent s'acquitter d'un droit d'entrée en se signalant à l'accueil dès leur arrivée.